

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL
A TITRE GRACIEUX
DANS LE CADRE DE L'EVENTEMENTIEL
Festival « au cœur de la famille »

D'UNE PART

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, habilité par délibération D55/2018 du conseil d'administration en date du 29 juin 2018.

ET D'AUTRE PART,

Nom de la structure,
représenté(e) par,
agissant en sa qualité de

IL A PREALABLEMENT ETE EXPOSE CE QUI SUIV

Les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles 1321-1 et suivants, prévoient que des équipements puissent être mis à disposition de collectivités ou d'établissements publics,

EN CONSEQUENCE, IL EST CONVENU CE QUI SUIV

ARTICLE 1 :

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le(la)
..... (*Nom de la structure*), met à disposition du C.I.A.S du matériel dans le cadre de la mise en œuvre du festival « au cœur de la famille ».

ARTICLE 2 :

Sont mis à disposition du C.I.A.S, les équipements mentionnés ci-après :

- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓

ARTICLE 3 :

Les équipements, objets de la présente convention, sont mis à disposition gracieusement par l'organisme pour la période du au

ARTICLE 4 :

Le C.I.A.S s'assurera au titre de l'assurance dommage aux biens et responsabilité civile.

ARTICLE 5 :

Le C.I.A.S veillera à respecter le matériel mis à disposition. En cas de dégradation de son fait, ou de celui de ses usagers, le C.I.A.S s'engage à le signaler à la structure immédiatement et assumera la charge financière des réparations éventuelles.

ARTICLE 6 :

Le C.I.A.S s'engage à restituer le matériel dans le délai notifié dans la présente convention.

ARTICLE 7 :

La présente convention est conclue pour période du au

Chaque partie a la possibilité de dénoncer la convention par courrier recommandé avec accusé de réception, moyennant un préavis d'un mois.

Fait en 2 exemplaires,

A Beaumont-le-Roger, le

A, le

Pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale :

Pour l'organisme :

Le Président,

Titre,

M. Jean-Claude ROUSSELIN

.....